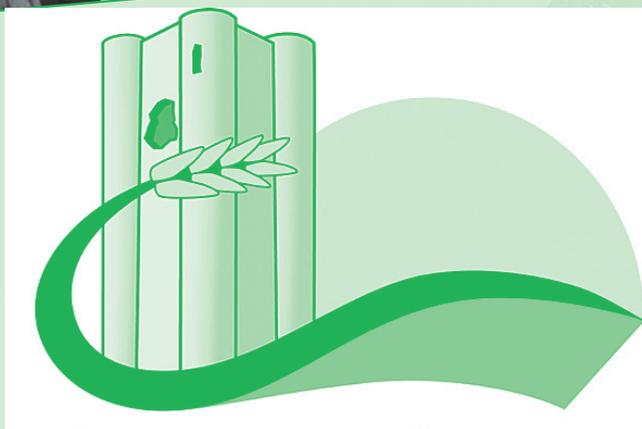


Lettre Municipale

trimestrielle

Octobre 2008



CALMONT
de Plancatge

27 septembre 2008 :
la Plantation
des Mais



Vie Communale

Le coin des Jeunes

Culture, Vie Associative

Informations pratiques

Le Mot du Maire

Bravo et Merci



Le Samedi 27 Septembre notre Commune a vécu une longue journée de fête exceptionnelle. Grâce à l'initiative d'un groupe d'organismes dévoués et compétents, la tradition de « la plantation du mai » a été encore une fois respectée et partagée par toutes les générations.

Cette manifestation dont les origines remontent à la révolution française, a permis de rassembler la population de toute la commune et de faire se rencontrer, et apprendre à mieux se connaître, des familles voisines au cours de la préparation de la cavalcade.

Avec l'ensemble des membres de l'équipe municipale, je tiens à féliciter et remercier vivement toutes celles et ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'organisation et au bon déroulement de cette fête. Soyez assurés qu'elle restera pour nous un souvenir inoubliable et un encouragement à poursuivre notre action en faveur du développement harmonieux de notre commune dans le respect de l'intérêt général. ■

Christian VERGNES

**La Commune recherche
une personne pour assurer,
en période scolaire,
les services de cantine
et de ménage à compter
du 05 janvier 2009.
Veuillez vous adresser
en Mairie
pour plus d'informations.**

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous :

- les lundis et vendredis de 14 h à 17 h.

Mmes et M. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- M. Marc ANDRIEU : 8 décembre
- Mme Annie COSTES : 22 décembre
- M. David MAZARS : 27 octobre – 5 janvier
- M. Alain CROZES : 10 novembre – 19 janvier
- Mme Marie-Hélène BASTIDE : mercredis 19 novembre et 4 février

Le Secrétariat de Mairie est ouvert

du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)
et le samedi (de 9 h à 12 h).

Les autres services

La Médiathèque Municipale ☎ 05.65.74.79.14

- Lundi de 16 h à 18 h 30 (en période scolaire)
- Mercredi de 14 h à 17 h
- Vendredi de 15 h à 17 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

L'Agence Postale Communale ☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les assistantes sociales

- Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social, 13, rue Maurice Bompard, 12000 RODEZ

05.65.67.29.45

- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès, les permanences des assistantes sociales (Virginie GARRIGUES, Magali PEDESERT, Patricia BALITRAND, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi de 9 h 30 à 11 h à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- **Président de droit :**
Christian VERGNES (Ceignac)
- **Vice-présidente :**
Annie COSTES (Planquelongue)
- **Membres élus :**
Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- **Membres désignés :**
Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Yvette MAZENC (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Cassagnes-Bégonhès

☎ : 05.65.46.64.96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Lors de sa séance du 5 septembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de ne pas engager de révision générale du P.L.U. dans l'immédiat.

En revanche, Habitat et Développement 12 a été chargé de l'étude d'une révision simplifiée pour étendre le périmètre du futur parc d'activité de Montvert. La phase de concertation aura lieu du 3 au 17 novembre ; un dossier sera à disposition du public en Mairie. Parallèlement à cette procédure d'une durée d'environ six mois, sera lancée une modification portant sur quelques points du règlement. L'enquête publique commune à ces deux dernières opérations aura lieu du 28 novembre au 29 décembre. Les dates de permanence du commissaire enquêteur seront communiquées ultérieurement par voie de presse. ■

Assainissement du village de Magrin

La tranche concernant le réseau d'eaux pluviales dans le secteur de La Fontaine est terminée ; le coût de ces travaux s'élève à 21 706,20 € HT hors honoraires.

Pour ce qui est du projet de réfection des réseaux d'eaux usées et pluviales et de la mise en conformité de la Station d'Épuration de Magrin, ce sont les entreprises S.R.T.P. de Bel Air et A.D.S.F. de l'Union (31) qui ont été retenues par la Commission d'appel d'offres, pour un montant de travaux de 337 873 € H.T. (réseaux Assainissement) et 49 603 € H.T. pour la station d'épuration. ■

Taxe d'habitation

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 5 septembre dernier, a institué un abattement de 10 % s'appliquant sur la valeur locative de l'habitation principale des personnes handicapées ou invalides.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie.



Où trouver une information communale régulière ?

Vous souhaitez suivre toute l'actualité de votre Commune ? Alors, vous êtes invités à consulter les comptes rendus mensuels des séances du Conseil Municipal ; ils sont affichés dans divers points de la Commune.

- ➔ A Calmont : place de l'église
- ➔ A Ceignac : mur extérieur de la Maison de Convalescence « Les tilleuls »
- ➔ A Magrin : ancien presbytère
- ➔ A Milhac : Salle des Fêtes ■



Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2009

Depuis 2004, dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'enquête de recensement a lieu tous les 5 ans.

Tous les habitants de la Commune de CALMONT seront ainsi recensés entre le 15 janvier et le 14 février prochains.

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur, identifiable par carte officielle, qui vous transmettra les questionnaires : une feuille de logement pour le foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement. Une fois complétés, ces bulletins devront lui être remis lors de son second passage.

Pour un recensement de qualité, vos réponses confidentielles sont très importantes. L'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) calcule en effet le nombre d'habitants de la Commune et fournit des statistiques précises sur les logements et les principales caractéristiques des habitants (âge, profession,...) ce qui permet ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins. ■



Un nouveau traiteur pour les cantines municipales

Sur proposition de la Commission Scolaire, le Conseil Municipal a retenu la société MARTEL de Rodez pour assurer la fourniture des repas pour les écoles de Ceignac et Magrin. ■

Nous recherchons 4 agents recenseurs, rémunérés, connaissant si possible la Commune. (véhicule indispensable)

Merci de vous adresser au secrétariat de Mairie au plus tôt.

L'été du Conseil Municipal des Jeunes



Sortie estivale

Cet été, c'est un après-midi de détente au Parc Acrobranche de Gages qui a été proposé aux adolescents de la commune par leurs camarades jeunes élus. Encore une fois, cette animation a remporté un vif succès

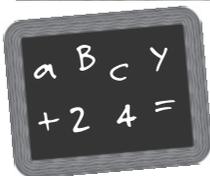
puisque 32 jeunes ont répondu présents et ont pu goûter aux joies des jeux de grimpe, des tyroliennes ou d'équilibre sur les planches et les cordages situés à la cime des arbres. ■



Collecte "Les bouchons d'amour"

La collecte des bouchons en plastique remporte un grand succès auprès de la population ... puisque depuis sa mise en place par le C.M.E en Mai 2008, ce sont déjà 8 sacs de 150 l. qui ont été collectés et qui ont pu être apportés à la responsable départementale de l'association de J.M Bigard. Un grand

MERCI à vous tous, continuez à déposer vos bouchons dans les petits conteneurs bleus, mais n'oubliez pas : **il ne faut récupérer que les bouchons d'origine alimentaire en PLASTIQUE ! (pas de bouchon ni de couvercle en métal ou en liège).** ■



La rentrée des classes...

à l'École publique

L'école de Ceignac accueille 43 élèves (10 CE1, 13 CE2, 9 CM1, 11CM2) et celle de Magrin 61 élèves - 6 enfants devraient rentrer d'ici janvier - (18 CP, 13 GS, 16 MS, 12 PS 2, 2 PS1).

La classe des CE est assurée par Mlle AURIERES Cindy, en remplacement de Mme TOULAS Marie-Christine et celle du CM par M. DAURES Michel.

A Magrin, l'équipe est inchangée : Mme CASTANIÉ aidée de Mme DANGLES à la classe des Petits, M. BOUZAT aidé de Mme ALBOUY, la classe des Moyens et des Grands et Mme LACOMBE, la classe des C.P.

Un projet d'école à 2 volets a été mis en place en ce début d'année scolaire et il sera mené à son terme jusqu'à l'année scolaire 2010/2011.

Ce projet comprend un volet informatique et un volet éducation artistique et culturelle :

- un journal scolaire sera rédigé par l'ensemble des classes du regroupement pédagogique avec utilisation de l'outil informatique
- l'accent sera mis également sur le développement des activités culturelles
- Un album sera créé sur le regroupement
- A Magrin, les enfants découvriront le milieu forestier et le milieu agricole proche en collaboration avec la Fédération Départementale de Chasse.

La cour de l'école de Magrin a vu la naissance d'un circuit routier et d'un terrain de balle au camp grâce aux employés municipaux.

L'année scolaire 2007/2008 avait vu la réalisation d'une classe de théâtre à Pont-Les-Bains et s'est terminée par un spectacle associant tous les élèves du regroupement pédagogique.

Cette réalisation a été possible grâce à la coopération des enseignants et des parents d'élèves mais aussi grâce aux « amis » de l'école et à la municipalité que nous remercions vivement et à qui nous donnons rendez-vous tout au long de l'année scolaire 2008/2009. ■



à l'École privée

Odeurs de craies, de cahiers neufs, quelques pleurs, ... nul doute, c'est la rentrée !

Tous les écoliers ont retrouvé leurs camarades et leur maîtresse. Seul changement, nous accueillons une nouvelle maîtresse en CE : Régine THOMAS en remplacement de Marie-Claude VERNHES. Nous souhaitons à Marie-Claude une heureuse retraite et à Régine une bonne adaptation à la vie Ceignacoise !

Les maîtresses ont des idées plein la tête pour cette nouvelle année scolaire, avec comme fil conducteur le projet pédagogique « Le livre de A à Z ». Les enfants vont découvrir la fabrication du papier, la typographie, la reliure, la gravure ...

Les activités habituelles sont aussi au programme, avec notamment pour les plus petits des sorties en centre équestre dans les semaines à venir.

Les parents d'élèves ont eux aussi repris le chemin de l'école. Ils se sont réunis le 23 septembre lors de l'assemblée générale pour faire le bilan de l'année passée et évoquer celle qui débute. Lors de cette réunion, Mme Chancelier, directrice des Cardabelles, a présenté l'ADAPEI et les services mis à disposition des familles.

Le vendredi 24 octobre, veille des vacances de Toussaint, enfants, parents et enseignantes se retrouveront en fin d'après midi autour d'une grillée de châtaignes pour fêter cette nouvelle année scolaire. ■

Culture & Vie associative



Médiathèque

< Pour mémoire

5 000 documents de toute nature (livres, revues, CD audio, CD-Roms, DVD-Roms, DVD-films) sont proposés aux lecteurs de tous âges.

La consultation sur place des livres et périodiques est entièrement libre et gratuite. En revanche l'emprunt des documents à domicile et l'utilisation d'un poste multimédia sont soumis à inscription. La cotisation annuelle s'élève à 3 € par personne (adulte ou enfant) ou 7 € par famille. Les tarifs sont doublés pour les habitants hors commune. Tout abonné peut :

- Emprunter 3 livres et 1 revue pour une durée maximum de 30 jours, 1 CD audio et 1 CD-Rom ou DVD-Rom pour 15 jours, 1 DVD-Film pour 7 jours.
- Utiliser un poste multimédia (Internet, CD-Rom / DVD-Rom, outils de bureautique) 1 h par jour d'ouverture, en présence d'un parent pour les moins de 10 ans et après signature de la Charte multimédia.

< DVD films

Depuis juillet, vous pouvez emprunter, en sus des documents habituels, un DVD-film.

Actuellement, le lot prêté par la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Aveyron s'intitule « sur un air de musique » : il rassemble 24 DVD-film dont « Bird » de Clint Eastwood, « Un américain à Paris » de Vincente Minnelli, « La Môme » d'Olivier Dahan, « Cabaret » de Bob Fosse, « On connaît la chanson » d'Alain Resnais.... Les prochaines valises thématiques que nous vous proposerons sont les suivantes :

- du 19 décembre 2008 au 7 mars 2009 : « le film noir »
- du 20 mars au 6 juin 2009 : « Films d'animation jeunesse ».

Si vous souhaitez connaître le contenu exact de ces valises, vous pouvez consulter le site de la BDP <http://bdp12.c3rb.fr/> à la rubrique « Offres documentaires spécifiques ».

< Les derniers livres proposés

• **Adulte** : des romans « Le destin de Blanche » de Dupin, « Le roman d'Alia » d'Hermey-Vieille, « Face aux masses » de Cohen, « Rituel » de Hayder,... des BD « Quintett », « Afrika »..., des documentaires « Les îles du Littoral français », « Le Larousse des cuisines du monde », « Manger bio c'est pas du luxe »...

• **Jeunesse** : des albums « La provision de bisous de Zou », « Le fils du tailleur de pierre », « Lili coquelicot ou la fabrique de bonheur »..., des romans « Le ballon d'or », « Le visage de Sara », « La magie de Lila », « Menaces dans la nuit », « Jean-Débile Monchon et moi »..., des BD « Gargouille », « Le prince Lao »..., des documentaires « Nos cousins les primates », « Les Indiens d'Amérique du Nord », « Déguisements pour les tout-petits »...

• ... Et toujours des **revues** (Système D, Que Choisir, Santé Magazine, Géo, Mon jardin & ma maison, Science & Vie junior, Wapiti, Petites Mains, Mobiclic, Toboclic)

< Jusqu'au 8 novembre, venez découvrir les livres artistiques du graphiste designer japonais Katsumi KOMAGATA.

Ceignac : après la fête d'été

Le week-end de fête des 15,16 et 17 août à CEIGNAC a connu, une fois encore, un beau succès !

Tout d'abord, le concours de belote du vendredi soir a vu affluer pas moins de 90 équipes. Les gagnantes (5034 pts) sont reparties chacune avec un beau jambon et de bonnes bouteilles ; 49 autres équipes ont également été récompensées.



Le concours de belote

Le samedi, le concours de pétanque et le bal des Conscrits avec FREE DANCE ont également fait le plein.

Mais c'est le dimanche, malgré un début de matinée peu engageant, que l'animation était la plus importante : le déjeuner aux tripous/tête de veau a rassemblé de nombreux amateurs, tant au café SAHUC qu'à la salle des fêtes. Un moment de recueillement devant le monument aux morts a rassemblé les conscrits et un grand nombre d'habitants du village. Et, toute la journée, la brocante avec plus de 70 exposants a vu défiler de nombreux chineurs et les marchandages sont allés bon train par un temps beaucoup plus clément. Les petits se sont « éclatés » sur les gonflables ou sur les quads. Le concours de pétanque a vu s'affronter des compétiteurs passionnés jusque bien après 20 h.



Le repas



La brocante

La pesée du jambon (6,285 kg) a été remportée par Gildas BESOMBES de Lacassagne, qui s'est approché du bon poids à 2 g près : bravo !

Les CARABIROULETS ont fait passer un bien agréable moment aux résidents des maisons de retraite Ste Marthe et Marie-Immaculée ainsi qu'aux convalescents de la Maison des Tilleuls, avant de donner un spectacle fort apprécié en haut de la prairie.

Enfin, le soir, l'aligot/côtelettes a comblé une fois encore les nombreux convives qui ont pu s'élancer sur la piste de danse au son de l'orchestre TRADITION.

Le Comité d'animation tient à remercier tous les exposants, les professionnels, les bénévoles qui ont apporté leur contribution et ont permis à notre village de vivre un beau week-end de fête. ■

Vie associative

association **CALMONT** sports nature

La dernière née

A l'initiative de Carol FAGES et d'Éric PRATMARTY, le club CALMONT SPORTS NATURE a été créé durant l'été 2008.

Le club a pour objet de rassembler des amateurs autour de la pratique des sports de pleine nature tels que le V.T.T., cyclisme sur route, trail, course à pied, course d'orientation. Nous proposons la pratique de ces activités en groupe dans un esprit de détente et de convivialité.



Le club Calmont Sports Nature est également organisateur du 1er Vétathlon de Calmont, épreuve mêlant course à pied sur chemin et V.T.T., en solo ou à deux.

Il aura lieu le dimanche 26 Octobre 2008, à partir de 10 h 00 pour l'épreuve « adultes » et à 14 h 00 pour l'épreuve « enfants » (10 ans et +).

Cette compétition fait partie du challenge Vétathlon 12.

L'association a également pour projet, en partenariat avec la commune, le Conseil Municipal des Enfants, et le club de randonnée pédestre de Calmont, de baliser des circuits de V.T.T.

Les personnes souhaitant plus de renseignements ou voulant prendre une licence peuvent contacter :

- Eric PRATMARTY au 06 17 14 40 42 / 05 65 42 52 96
- Carol FAGES au 05 65 47 04 33
- ou consulter le site du club : www.calmont-sports-nature.com

SPORT QUILLES MAGRIN PARLAN

Jérôme Enjalbert « Puissance 3 » : il a survolé le 58^e championnat de France individuel



Vingt quatre quilles d'avance à l'issue de la 8^e et dernière partie ! C'est dans un fauteuil que Jérôme est redevenu **champion de France de quilles de huit**, après ses deux titres précédents, le premier enlevé à Versailles en 2000, le deuxième à Arvieu en 2003.

Avec cette victoire, il intègre le cercle restreint des triples vainqueurs de l'épreuve individuelle reine, le « gotha » des quilles.

440 quilles à Versailles, 442 à Arvieu, 450 à Florentin ! Où va-t-il s'arrêter ?

Pour faire bonne mesure, cette performance, couplée avec celle réalisée huit jours plus tard à Rodez, aux championnats de France par équipes, lui a permis de s'octroyer le **challenge « Roger Marc »**, qui récompense le meilleur joueur senior sur les deux championnats, individuel et par équipes.

« Cerise sur le gâteau », toutes ses performances lui ont ouvert la voie pour enlever le challenge « Louis Mousset », le fameux « **Huit**

d'Or », qui couronne le meilleur joueur de la saison sur le plan national. Cette distinction lui sera remise, lors de l'Assemblée générale du Comité National des quilles de huit à Saint- Christophe, le 22 novembre prochain.

Le club a fêté dignement la saison 2008, le samedi 6 septembre.

Il vous donne rendez vous à son assemblée générale qui aura lieu courant novembre et signale que les enfants de l'école de quilles vont pouvoir profiter de quelques séances d'entraînement en octobre et pendant les vacances de Toussaint.

Tous ceux, petits ou grands, qui seraient intéressés par la pratique des quilles ou par leur découverte peuvent prendre contact avec :

- Jean-Philippe Cayron 06 79 01 04 28 (président),
- Laurent Sahuc 05 65 71 51 40 (vice-président)
- Jocelyne Regourd 06 86 90 06 23 (école de quilles). ■



Le Club de Gym en balade



*Les membres du club
"Sport Pour Tous"
lors de leur balade
de fin d'année
juin 2008.*



Contacter une association de la commune

Associations	Contacts	
A.D.M.R. de Calmont - Luc-La Primaube Olemps - Ste-Juliette	BIELANSKY Eliette	05.65.68.56.13
A.F.R. de Calmont-Luc-la-Primaube	BALITRAND Bruno	05.65.71.45.15
Anciens d'Algérie de Calmont-Sainte-Juliette	ANDRIEU Denis	05.65.71.43.23
A.P.E. de l'école publique de Magrin Ceignac	BOUSQUET Patrick ALBOUY Sylvie	05.65.69.49.24 05.65.69.75.95
A.P.E. de l'école privée de Ceignac	CONSTANS Christian	05.65.69.59.14
Association Calmont de Plancatge	MULATO Christian	05.65.71.51.14
Association « Lous Cassagnols »	BRUGIER Didier	05.65.71.44.71
Comité d'Animation de Ceignac	HYGONNET Sébastien MENRAS Nicolas	06.70.06.78.97 05.65.72.33.20
Comité d'Animation de Magrin	ROËLS Pascal	05.65.71.41.87
La Milhacoise	LACAN Jean-Marc	05.65.72.04.85
Club Les Bons Vivants	FABRE Yvon	05.65.69.51.02
24 Boost	LASCOUX Wilfrid	05.65.69.46.31
Association A.M.T.C.	BRET Jean-Marc	06.26.68.74.37
Association La Fanny	ANDRIEU Lionel	05.65.69.58.48
Association Sportive Le Plô 2005	CAUMES Daniel	05.65.71.43.01
Calmont Sports Nature	FAGES Carol PRATMARTY Eric	05.65.47.04.33 05.65.42.52.96
Club Sport Pour Tous	IZARD Patricia	05.65.69.30.53
Espoir Foot 88	GUIZARD Louis MOUYSSSET Jean-Philippe	05.65.69.47.49 05.65.69.11.03
Les Randonneurs des 4 Clochers	LACASSAGNE Jean-Claude	05.65.69.51.20
Société de Chasse Magrin-Parlan	BOUTONNET Hubert	05.65.69.46.83
Sport quilles Magrin Parlan	CAYRON Jean-Philippe	06.79.01.04.28
Tennis Club Calmont	ANDRIEU Francis	05.65.71.49.56



Informations pratiques

Deux nouvelles activités :

→ Un Bar-Restaurant à Ceignac



Pendant l'été, les anciens locaux du rez-de-chaussée de la maison de retraite Ste-Marthe ont été transformés en Bar-Restaurant. Depuis le 6 octobre, Lionel BAUBIL vous accueille donc avec son équipe « AU PARFUM D'AVEYRON » dans un nouveau cadre moderne et convivial. Le Bar-Restaurant sert un menu du jour ainsi que des formules express à midi pendant la semaine, mais propose également des menus plus élaborés et une carte variée. Lionel confectionne aussi des pizzas à emporter ou à déguster sur place. Le Bar nous promet aussi des soirées à thème animées par des groupes musicaux... Fermeture hebdomadaire le dimanche et le lundi soir. Il est cependant possible de réserver le dimanche pour des repas de groupe (anniversaire, baptême, communion...).

“Au Parfum d'Aveyron” : 05 65 70 16 39

→ Un artisan plombier à Lacassagne



Plomberie, Chauffage, Sanitaire, (Neuf ou Rénovation) tels sont les services proposés par Aurélien ALBOUY. Il effectue les travaux d'installation, d'entretien, de dépannage. Il intervient également en matière d'énergies renouvelables, climatisation et V.M.C.
Contact : 06 73 98 27 96

5 & 6 décembre :
22^e édition du Téléthon

En collaboration avec les Associations de la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune se mobilise pour vous proposer plusieurs animations, en faveur de l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.).

Le programme détaillé de la manifestation sera déposé dans vos boîtes aux lettres.

RAPPEL

RAPPEL

A plusieurs reprises, il a été rappelé que les arbres dont les branches surplombent le domaine public doivent être régulièrement émondés par leur propriétaire. Il a encore été constaté à certains endroits de la commune que des branches gênent la circulation des cars et camions tandis que d'autres occultent les lampes d'éclairage public. Si cette situation perdure, la Commune se verra dans l'obligation de faire réaliser les travaux aux frais des propriétaires concernés et dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Recommandations pour bien s'entendre !

→ Bruit et nuisances sonores

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses..., sont réglementés et limités. Chacun doit veiller à ne les effectuer que :
les jours ouvrables (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De même, il est préférable de prévenir ses voisins lorsque l'on envisage de faire une fête nocturne susceptible de les déranger après 22 h.

→ Fléchages et panneaux provisoires

Bois, cartons, papiers... minutieusement découpés, décorés, fleurissent régulièrement en bordure de route. Tantôt ils annoncent une fête de village ou autre évènement culturel, sportif..., tantôt ils se substituent au G.P.S. pour amener les invités d'un mariage à bon port... Honneur à eux, du moins jusqu'à la fin de la manifestation. Ensuite, statut d'« élément provisoire » oblige, ils ne demandent qu'à être enlevés par leur propriétaire !



La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, à transmettre à un élu ou à envoyer à "lettremunicipale-calmont@orange.fr")

Nom* : Prénom * : (* facultatif)

.....

.....

.....